



**Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/SRH/SDMEC/2014-324**

**28/04/2014**

**Date de mise en application : 25/04/2014**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 5**

**Objet : Appel à candidatures : 5 postes dans le 2ème cercle**

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du «2ème cercle» ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

**FranceAgriMer (FAM) :**

1 poste de délégué(e) filières fruits et légumes et pommes-de-terre (Catégorie A) à MONTREUIL (93).

1 poste de délégué(e) filières viticole et cidricole (Catégorie A) à MONTREUIL (93).

**Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :**

1 poste de chef(fe) du service des "technologies de l'information et de la communication" et directeur(rice) de projets informatiques (catégorie A) à VINCENNES (94).

**Parcs nationaux de France :**

1 poste de chargé(e) d'étude « Protocole inter-parcs Chamois & Isard »

**Parc National du Mercantour :**

1 poste de Chef du service territorial Ubaye - Verdon

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

signé : Patrice CHAZAL

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.  
FranceAgriMer  
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 - 93555 Montreuil cedex  
Mission filières**

**Délégué(e) filières fruits et légumes et pommes de terre**

<b>N°appel à candidature : 140401</b>		<b>Catégorie : A</b>
<b>Cotation parcours professionnel : sans objet</b>		<b>Cotation part fonction PFR : 4 si corps des attachés</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>		<b>Localisation : Montreuil (93)</b>
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>FranceAgriMer, établissement public, a pour mission, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de gérer les aides publiques nationales et communautaires, de favoriser la concertation et le suivi des filières et d'assurer la connaissance des marchés.</p> <p>La concertation et le suivi des filières sont principalement assurés par 9 cadres expérimentés, les délégués filières. En relation avec les représentants de l'Etat, les professionnels et, en particulier les présidents des conseils spécialisés, ils sont en charge de l'organisation des travaux des conseils et comités relevant de leur filière et, plus généralement, de s'assurer de la bonne articulation entre les actions de l'établissement et les problématiques des filières.</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la mise en œuvre de la politique générale nationale et régionale de l'établissement.</li> <li>- Assurer une expertise technique des filières fruits et légumes et pommes de terre.</li> <li>- Assurer le lien en cas de crise conjoncturelle entre les professionnels, les représentants de l'État et la direction de l'établissement.</li> <li>- Assurer un rôle d'interface, d'informateur en maintenant un lien constant entre les professionnels, les représentants de l'État et l'établissement.</li> <li>- Piloter les travaux des conseils spécialisés, assurer le suivi des comités issus des conseils.</li> <li>- Participer à la programmation et aux arbitrages budgétaires.</li> </ul>	
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management de projets à l'échelon national et régional : coordination des services intervenants dans le process, supervision et participation à l'élaboration de décisions du Directeur Général.</li> <li>- Assurer le lien entre les professionnels et l'établissement, notamment par le biais des conseils spécialisés.</li> <li>- Coordonner en liaison avec le président l'organisation des conseils spécialisés : proposition d'ordre du jour, pré conseil au Ministère chargé de l'Agriculture, coordination des travaux au sein de l'établissement, organisation des interventions en séance, validation des comptes rendus des réunions.</li> <li>- Etudier la pertinence des projets proposés par les professionnels tout en recherchant l'optimisation des financements des projets portés par la filière.</li> <li>- Assurer le suivi de la programmation budgétaire des filières concernées : suivi des engagements budgétaires, des paiements, des conventions mises en œuvre.</li> <li>- Assurer le suivi des marchés (en relation avec la direction marchés, études et prospectives), l'évolution des secteurs d'activité de la filière portée, la prospective ainsi que l'évaluation des aides versées.</li> <li>- Assurer un suivi des problématiques transversales aux différentes filières, avec les autres délégués et/ou experts.</li> <li>- Participation aux congrès et manifestations professionnelles en relation avec la filière dont le délégué a la responsabilité.</li> </ul>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents services du siège de FranceAgriMer et ses services territoriaux.</li> <li>- Les responsables d'organisations professionnelles et, en particulier les présidents de conseils spécialisés et comités.</li> <li>- Les services centraux du ministère, les DRAAF.</li> </ul>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs/Connaissances :</b>	<b>Savoir-faire/Maîtriser :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance scientifique, technique et agronomiques dans le secteur concerné.</li> <li>- Connaissance de problématiques relatives au domaine des fruits et légumes et de la pomme de terre.</li> <li>- Connaissance en économie générale et agricole.</li> <li>- Connaissance de la réglementation nationale et communautaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les ressources en interne comme en externe.</li> <li>- Maîtriser les techniques de conduite de projet.</li> <li>- Maîtriser les techniques de communication orale et écrite.</li> </ul> <p align="center"><b>Savoir-être :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité, bon relationnel.</li> <li>- Capacités d'anticipation et de synthèse.</li> <li>- Sens de la pédagogie.</li> <li>- Rigueur, autonomie.</li> </ul>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Frédéric GUEUDAR DELAHAYE, Directeur général adjoint - Tél. : 01.73.30.20.44 <a href="mailto:f.gueudar-delahaye@franceagrimer.fr">f.gueudar-delahaye@franceagrimer.fr</a></p> <p>Dany GAIGNIOT, chef de l'unité développement des RH - Tél. : 01.73.30.34.01 <a href="mailto:mobilite@franceagrimer.fr">mobilite@franceagrimer.fr</a></p>	
<b>Date limite de dépôt de candidature : 13 mai 2014</b>		

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.  
FranceAgriMer  
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 - 93555 Montreuil cedex  
Mission filières**

**Délégué(e) filières viticole et cidricole**

<b>N° appel à candidature : 140402</b>		<b>Catégorie : A</b>
<b>Cotation parcours professionnel : sans objet</b>	<b>Cotation part fonction PFR : 4 si corps des attachés</b>	
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	<b>Localisation : Montreuil (93)</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>FranceAgriMer, établissement public, a pour mission, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de gérer les aides publiques nationales et communautaires, de favoriser la concertation et le suivi des filières et d'assurer la connaissance des marchés.</p> <p>La concertation et le suivi des filières sont principalement assurés par 9 cadres expérimentés, les délégués filières. En relation avec les représentants de l'Etat, les professionnels et, en particulier les présidents des conseils spécialisés, ils sont en charge de l'organisation des travaux des conseils et comités relevant de leur filière et, plus généralement, de s'assurer de la bonne articulation entre les actions de l'établissement et les problématiques des filières.</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la mise en œuvre de la politique générale nationale et régionale de l'établissement.</li> <li>- Assurer une expertise technique des filières viticoles et cidricoles.</li> <li>- Assurer le lien en cas de crise conjoncturelle entre les professionnels, les représentants de l'État et la direction de l'établissement.</li> <li>- Assurer un rôle d'interface, d'informateur en maintenant un lien constant entre les professionnels, les représentants de l'État et l'établissement.</li> <li>- Piloter les travaux des conseils spécialisés, assurer le suivi des comités issus des conseils.</li> <li>- Participer à la programmation et aux arbitrages budgétaires.</li> </ul>	
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management de projets à l'échelon national et régional : coordination des services intervenants dans le process, supervision et participation à l'élaboration de décisions du Directeur Général.</li> <li>- Assurer le lien entre les professionnels et l'établissement, notamment par le biais des conseils spécialisés.</li> <li>- Coordonner en liaison avec le président l'organisation des conseils spécialisés : proposition d'ordre du jour, pré conseil au Ministère chargé de l'Agriculture, coordination des travaux au sein de l'établissement, organisation des interventions en séance, validation des comptes rendus des réunions.</li> <li>- Etudier la pertinence des projets proposés par les professionnels tout en recherchant l'optimisation des financements des projets portés par la filière.</li> <li>- Assurer le suivi de la programmation budgétaire des filières concernées : suivi des engagements budgétaires, des paiements, des conventions mises en œuvre.</li> <li>- Assurer le suivi des marchés (en relation avec la direction marchés, études et perspectives), l'évolution des secteurs d'activité de la filière portée, la prospective ainsi que l'évaluation des aides versées.</li> <li>- Assurer un suivi des problématiques transversales aux différentes filières, avec les autres délégués et/ou experts.</li> <li>- Participation aux congrès et manifestations professionnelles en relation avec les filières dont le délégué a la responsabilité.</li> </ul>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents services du siège de FranceAgriMer et ses services territoriaux.</li> <li>- Les responsables d'organisations professionnelles et, en particulier les présidents de conseils spécialisés et comités.</li> <li>- Les services centraux du ministère, les DRAAF.</li> </ul>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs/Connaissances :</b>	<b>Savoir-faire/Maîtriser :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance scientifique, technique et agronomiques dans les secteurs viticoles et cidricoles.</li> <li>- Connaissance de problématiques relatives au domaine viticole et cidricole.</li> <li>- Connaissance en économie générale et agricole.</li> <li>- Connaissance de la réglementation nationale et communautaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les ressources en interne comme en externe.</li> <li>- Maîtriser les techniques de conduite de projet.</li> <li>- Maîtriser les techniques de communication orale et écrite.</li> </ul> <p align="center"><b>Savoir-être :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité, bon relationnel.</li> <li>- Capacités d'anticipation et de synthèse.</li> <li>- Sens de la pédagogie.</li> <li>- Rigueur, autonomie .</li> </ul>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Frédéric GUEUDAR DELAHAYE, directeur général adjoint - Tél. : 01.73.30.20.44 <a href="mailto:f.gueudar-delahaye@franceagrimer.fr">f.gueudar-delahaye@franceagrimer.fr</a></p> <p>Dany GAINIOT, chef de l'unité développement des RH - Tél. : 01.73.30.34.01 <a href="mailto:mobilite@franceagrimer.fr">mobilite@franceagrimer.fr</a></p>	
<b>Date limite de dépôt de candidature : 13 mai 2014</b>		

**Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie  
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques**

**AVIS DE VACANCE DE POSTE**

**À pourvoir par un fonctionnaire exclusivement  
(en position normale d'activité ou par la voie du détachement sur contrat)**

<b>Classification :</b>	Catégorie A
<b>Fonction :</b>	<b>Chef du service des « Technologies de l'Information et de la Communication » &amp; Directeur de projets informatiques (h/f)</b>
<b>Affectation :</b>	Secrétariat général - Délégation aux systèmes d'information
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous la responsabilité du délégué aux systèmes d'information
<b>Résidence administrative :</b>	Vincennes (94300)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

**Description de l'emploi**

**Contexte :**

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (+ de 900 agents, 150 M€ de budget), sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie est organisé selon trois niveaux géographiques, direction générale, délégations interrégionales et services départementaux.

Il conduit des missions d'intérêt général telles que :

- la mobilisation de la recherche, l'organisation, la production et la diffusion d'une expertise fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau
- la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que le contrôle de leurs usages, et la prévention de leur dégradation, leur restauration et la préservation de la biodiversité
- la coordination et l'animation du système d'information sur l'eau, l'acquisition de données, ainsi que la mise à disposition des informations auprès du public et des autorités tant européennes que nationales et locales
- la contribution au financement de politiques prioritaires, notamment au titre de la solidarité entre les bassins et du plan de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

La Délégation aux Systèmes d'Information de l'Onema a pour périmètre le système d'information de gestion de l'établissement, le système d'information police et le système d'information sur l'eau qui s'inscrivent tous trois dans une logique de convergence inter-établissements.

Elle en assure le pilotage aux niveaux applicatif et technique par la conduite de grands projets informatiques en matière d'applications et d'infrastructures (pilotage, développement, maintenance et exploitation), en binôme avec les maîtrises d'ouvrage.

Comptant une vingtaine de collaborateurs renforcés par des équipes de prestataires externes, la DSI est organisée en quatre services :

- système d'information de la connaissance
- système d'information de la police
- système d'information de gestion

- exploitation et maintenance des infrastructures informatiques et téléphoniques

**Mission :**

Assurer la responsabilité du service des « Technologies de l'Information et de la Communication », et la responsabilité d'un portefeuille de projets techniques informatiques, en apportant une compétence méthodologique et technique.

**Activités principales :**

**Responsabilité du service :**

Animer le service des « Technologies de l'Information et de la Communication », et notamment :

- assurer l'encadrement des agents placés sous son autorité directe ;
- anticiper les besoins de formation de son équipe ;
- conduire les entretiens individuels professionnels et les entretiens de formation ;
- participer à la programmation des ressources financières et humaines du service.

Coordonner l'activité du service, et notamment :

- rédiger des documents internes à l'activité du service (rapports, comptes rendus, modes opératoires, documents de traçabilité, etc.) et apporter une assistance méthodologique ;
- assurer le suivi financier et technique des relations avec les fournisseurs ;
- assurer le suivi de l'exécution budgétaire et comptable

**Direction de projets informatiques :**

Piloter, avec les chefs de projets, la phase d'émergence des projets applicatifs informatiques, et notamment :

- participer à l'analyse préalable à la décision de lancement des nouveaux projets ;
- élaborer un phasage général inhérent à chaque projet ;
- évaluer les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires, ainsi que les risques ;
- assister les chefs de projets pour la rédaction des spécifications techniques informatiques des marchés, l'analyse des réponses et le choix du prestataire.

Gérer l'administration, l'exploitation et la maintenance techniques des applications, services et équipements informatiques et téléphoniques de l'établissement, et notamment :

- gérer l'inventaire des équipements informatiques et téléphoniques de l'établissement ;
- rédiger et suivre les marchés et contrats de maintenance d'infrastructures informatiques et d'assistance de proximité aux utilisateurs ;
- communiquer toutes informations utiles aux utilisateurs ;
- mettre en œuvre les priorités définies et remonter les alertes ou demandes d'arbitrage au Comité d'Arbitrage des Projets de Systèmes d'Information ;
- assurer un suivi de la qualité et de la sécurité du système d'information ;
- veiller aux enjeux stratégiques des projets, à la cohérence de l'architecture matérielle et logicielle des infrastructures informatiques et télécoms et au respect des orientations transverses de l'ONEMA ;
- proposer des évolutions et choix techniques en veillant à la mise en cohérence technique du SI avec les orientations générales de la DSI.

Participer à la réalisation du bilan final du projet par une analyse du travail réalisé.

## Relations liées au poste

**Relations internes**

Direction générale et directions métier

Secrétariat général

Délégations interrégionales et services départementaux

**Relations externes**

Partenaires institutionnels (Ministère en charge de l'environnement, services déconcentrés de l'État, agences de l'eau, etc.)

Fournisseurs de services, d'équipements et de logiciels

Sous-traitants

## Profil recherché

Formation en informatique de niveau Bac+5 ou expérience professionnelle équivalente  
Expérience avérée de la conduite de projets informatiques.  
Expérience en management d'équipe souhaitée.

## Compétences et qualités requises

### Connaissances :

- Connaissance des technologies, protocoles et outils informatiques et de télécommunication (protocole TCP/IP et services associés, routage, filtrage, VoIP, visioconférence)
- Connaissance des normes et procédures de sécurité informatique
- Connaissance des systèmes d'information
- Connaissance du cadre réglementaire du fonctionnement des établissements publics
- Connaissance des procédures des marchés publics

### Savoir faire opérationnel :

- Piloter une activité ou un projet informatique
- Evaluer les enjeux
- Manager une équipe de 3 techniciens de maintenance informatique
- Analyser un besoin
- Gérer un budget
- Rendre compte et proposer des arbitrages
- Aptitude à travailler dans un contexte contraint
- Maîtriser le système d'exploitation Microsoft Windows serveur, un ou plusieurs SGBDR et outils de développement
- Rédiger et appliquer avec rigueur des modes opératoires et guides d'utilisation
- Maîtriser les méthodes et outils de conduite de projet

### Savoir-être professionnel :

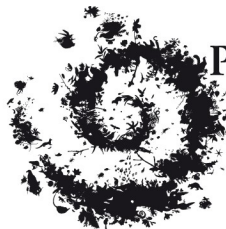
- Sens de l'organisation
- Sens des relations humaines
- Sens de l'initiative
- Être à l'écoute (notamment des utilisateurs)
- Réactivité

## Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence DSI/CSTIC/F par courriel à [recrutement@onema.fr](mailto:recrutement@onema.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines  
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 16 mai 2014**



**Appel à candidatures**

**Chargé(e) d'étude « Protocole inter-parcs Chamois & Isard »**

**Poste (H/F) de catégorie A. CDD de 12 mois.**

**Poste à pourvoir à partir du 1er septembre 2014.**

**Résidence administrative à Gières (Isère)**

**I – Contexte**

L'établissement public « Parcs nationaux de France » (PNF) a été créé par la loi de 2006 réformant la politique française des parcs nationaux. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, il a vocation à faire rayonner les parcs nationaux au plan national et international, à constituer un centre de ressources, d'appui et d'échanges des savoirs et des expériences des parcs nationaux, à organiser leur représentation et leur communication, et à favoriser l'amélioration de leur gestion.

Cet appui prend plusieurs formes : assistance technique et administrative, animation de groupes thématiques, expertises, rassemblement de données concernant le patrimoine et l'activité des parcs, et création de services communs de gestion.

Parcs nationaux de France (PNF) et les quatre parcs nationaux de haute-montagne (Vanoise, Ecrins, Mercantour, Pyrénées), en partenariat avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et l'Observatoire Grande Faune et Habitats (OGFH), mettent en place une étude d'un an dont l'objectif est d'harmoniser les suivis Chamois et Isards menés sur les territoires des parcs afin d'aboutir à un protocole commun.

Depuis leur création, les parcs nationaux de haute-montagne ont souvent réalisé des comptages quasi-exhaustifs de leurs populations d'ongulés par la méthode d'approche/affûts combinés. Il a récemment été montré que cette dernière, utile pour connaître l'effectif minimum présent à un instant  $t$ , ne permet cependant pas d'apprécier toutes les tendances démographiques des populations à cause d'une sous-estimation systématique des effectifs et d'une précision inconnue et variable. Depuis quelques années, les établissements des parcs nationaux et PNF ont mis en évidence le besoin d'améliorer la méthodologie des suivis en place, afin de mieux répondre aux questions des gestionnaires.

En effet, la gestion adaptative des populations doit s'appuyer sur le suivi à long terme d'un faisceau d'indicateurs de changement écologique (appelés « ICE »), qui caractérise la relation population-environnement. Il s'agit désormais de suivre les évolutions démographiques annuelles, de connaître la performance des populations et, lorsque cela est possible, de mesurer les relations entre les espèces et leur milieu. Les ICE sont les outils qui permettent de traiter ces questions.

L'indice d'abondance pédestre « IPS », basé sur le protocole IPS (*Index Population Size*) a été défini en 2006 dans le cadre d'un projet scientifique visant à établir un ICE sur deux espèces de montagne : le Chamois et l'Isard. Cet indice d'abondance résulte d'un calcul simple relatif au nombre moyen d'animaux (à l'exclusion des chevreaux) observés sur un itinéraire pédestre prédéterminé parcouru plusieurs fois.



Depuis 2008, les quatre parcs nationaux de haute-montagne (Écrins, Mercantour, Pyrénées, Vanoise) réalisent entre deux et vingt parcours IPS Chamois/Isards par an, de façon à évaluer la faisabilité technique et la qualité des indices obtenus, en parallèle ou en remplacement des comptages approche/affûts combinés.

Si cette étude a pour finalité d'aboutir à un protocole commun, elle doit également permettre de traiter diverses questions de gestion (en lien avec le monde cynégétique), d'améliorer la compréhension de la compétition (spatiale ou de ressources) entre les ongulés domestiques et sauvages, et de faire un lien avec les programmes de veille sanitaire de chaque parc.

## **I – Définition du poste**

Le poste de chargé(e) d'étude « Protocole inter-parcs Chamois & Isard » est intégré dans le service « centre de ressources » de PNF, qui regroupe cinq chargés de mission permanents, sous l'autorité du chef de service. Le poste est basé géographiquement à Gières, dans les locaux de l'ONCFS.

Les principales missions du ou de la chargé(e) d'étude seront les suivantes :

- l'analyse des données recueillies (modèle linéaire généralisé, série temporelle, analyse de puissance...) dans le cadre des protocoles IPS menés depuis 2008, ainsi que toutes autres données d'abondance disponibles sur le plus long terme dans l'enceinte des Parcs,
- la construction d'un protocole commun de suivi utilisant des approches (spatialement explicites) basées sur la théorie de l'échantillonnage afin de définir le nombre de circuits par parc et par unité de gestion, le nombre de répétitions par parcours, l'effort de terrain à consacrer par parc, l'emplacement des parcours sur le terrain, la détection des variations géographiques et temporelles en fonction de l'effort de terrain consacré...

Le ou la chargé(e) d'étude participe à l'organisation et à l'animation des réunions du comité de suivi de l'étude, composée de représentants des quatre parcs nationaux, du centre de ressources et du conseil scientifique de PNF, de l'ONCFS CNERA Faune de Montagne, de l'OGFH et de quelques autres partenaires du projet (CNRS, Fédérations Départementales des Chasseurs...).

## **II - Autonomie du poste**

Placé sous l'autorité du chef de service « centre de ressources », le chargé d'étude organise son travail pour garantir l'efficacité des missions qui lui sont confiées.

Il bénéficie d'un appui technique et scientifique de PNF, des parcs nationaux et de l'ONCFS qui accueille le poste dans ses locaux à Gières.

Ses missions l'amènent à travailler en lien étroit avec le personnel de l'ONCFS CNERA Faune de Montagne, les équipes scientifiques des quatre parcs nationaux de haute-montagne, le chargé de mission connaissance du patrimoine de PNF, certains experts du conseil scientifique de PNF et l'OGFH.

Le poste est situé à Gières (Isère). Des déplacements réguliers dans les parcs nationaux sont à prévoir.

### III - Profil souhaité

#### Compétences techniques

- poste de niveau ingénieur a minima / post-doctorat privilégié, en écologie quantitative
- compétences indispensables en statistiques (inférentielle, multivariée ; et notamment dans les domaines de la géomatique et des stratégies d'échantillonnage) et très bonne maîtrise du logiciel R
- maîtrise des logiciels SIG (QGIS de préférence)
- connaissance et/ou expérience dans la mise en place de suivis d'abondance
- connaissance des espaces protégés de montagne et du monde cynégétique
- expérience dans la conduite de projets territoriaux
- très bonne qualité d'expression écrite et orale (analyse et synthèse)

#### Compétences organisationnelles et relationnelles

- rigueur, créativité et esprit d'initiative
- autonomie
- grande capacité d'écoute
- sens du travail collectif
- très bonnes capacités relationnelles avec les professionnels des structures partenaires

Nécessité de disposer du permis B et d'un véhicule personnel.

### IV - Comment se porter candidat

Envoyer, avant le **vendredi 20 juin 2014 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu à PNF, dans ce délai de rigueur** par courrier postal adressé à :

Monsieur le directeur, Parcs nationaux de France, Château de la Valette,  
1037 rue Jean-François Breton, 34090 MONTPELLIER

### V- Informations complémentaires

- Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, contacter :
  - Adrien Jailloux, chargé de mission connaissance du patrimoine à Parcs nationaux de France, au 04 67 52 59 54
  - ou
  - Mathieu Garel, ingénieur de recherche à l'ONCFS CNERA Faune de Montagne, au 04 76 59 32 07.
- La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définitif.
- Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à sa candidature.



## **Chef du service territorial Ubaye – Verdon**

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques, et par mesure dérogatoire, aux contractuels.

Il est basé à Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) sous l'autorité du Directeur du Parc.

Il est à pourvoir à compter du 1er septembre 2014.

La date de clôture des candidatures est fixée au 31 mai 2014.

**Rattachement** : Service territorial (ST) Ubaye – Verdon

Résidence administrative : Barcelonnette

**Encadrement** : Directeur

**Appui** : assistant(e) du service territorial

**Principaux interlocuteurs internes** : déléguée du directeur pour le 04, adjoints au chef du ST, agents et assistantes du ST, directeur adjoint, chargé de mission charte, chargé de mission ingénierie financière, chefs de service/cellule du siège, SG.

**Principaux interlocuteurs externes** : Communes, services des EPCI, services locaux de l'Etat, acteurs socio-économiques

### **1. OBJET DU POSTE :**

1ère période (préfigurateur – de 4 à 6 mois) : En collaboration avec la Déléguée du directeur pour les Alpes de Haute-Provence, les chefs de secteur Ubaye et Haut-Verdon et l'adjoint au chef de secteur Ubaye, définir les modalités fines de passage du modèle d'organisation actuel (une délégation 04, 2 secteurs, un chargé de développement local) vers celui retenu pour l'organisation cible (un service territorial intégrant ces différentes fonctions, constitué d'une antenne en Ubaye et d'une antenne dans le Haut-Verdon).

2nde période : Au sein du CODIR, participer à la définition des objectifs stratégiques et de la politique de l'établissement pour le ressort territorial de son service, sur l'ensemble des thématiques d'intervention du Parc national. Mobiliser, organiser et coordonner tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique dans le périmètre géographique du service territorial, notamment pour élaborer et traduire en actions les conventions d'application de la charte avec les communes adhérentes et les actions régaliennes de l'établissement. Veiller à la bonne réalisation des actions sur le terrain et à leur évaluation. Piloter l'équipe du service territorial et organiser ses relations avec le siège. Assurer le lien institutionnel avec le territoire.

### **2. MISSION**

#### **A. Préfiguration**

Le préfigurateur du service territorial Ubaye – Verdon sera chargé d'élaborer une vision stratégique et un projet de service qui précisera en particulier les éléments suivants :

- ajustements à apporter à la fiche poste « chef de ST Ubaye-Verdon » et à la fiche de poste type « adjoint au chef de ST » pour les postes correspondants dans les antennes Ubaye et Haut-Verdon,
- fiche de poste (élaborée en lien avec le CODIR) pour le technicien thématique du ST,
- modalités de fonctionnement pour le management du ST,
- définir les modalités de fonctionnement entre ST et déléguée du directeur 04 (suivi des dossiers, relation avec les institutionnels) pour le temps où les fonctions resteront séparées,
- modalités pratiques de la contribution des assistantes de la délégation 04 et du secteur Verdon aux tâches du ST,
- propositions concernant la gestion des moyens logistiques du ST pour maintenir la capacité d'intervention adaptée aux besoins matériels de chaque vallée,
- identification des projets structurants pour le ST, en lien avec les conventions d'application, proposition d'un calendrier et de la planification des moyens du ST pour leur mise en œuvre.

Il participera également aux échanges concernant la recherche de nouveaux locaux pour l'antenne Ubaye, ainsi qu'à ceux relatifs à la mise à disposition d'un(e) assistant(e) pour le service. Il devra enfin faire progresser l'élaboration des conventions d'application de la charte avec les communes (objectif de finalisation avec les 4 communes concernées fin 2014).

## **B. Chef de service territorial**

### ***B.1/ Action stratégique et de programmation***

Le chef de ST est chargé de la programmation et de la mise en œuvre d'une feuille de route conforme à la politique du Parc, appliquée au territoire dont il a la charge. Celle-ci comporte un volet technique, un volet sur les moyens financiers et humains, un calendrier prévisionnel, des points d'étape et éléments de contrôle d'atteinte des résultats. Elle est élaborée à travers un dialogue avec les chefs de services/cellule du siège, sous contrôle du directeur et du directeur-adjoint.

En qualité de membre du CODIR, il participe à la définition des orientations stratégiques de l'établissement, à la prise de décision sur les dossiers concernant son champ d'intervention, à la définition d'équipes projet qui peuvent le cas échéant mobiliser des agents de son ST. Il peut proposer la participation de ses adjoints au CODIR en fonction des thèmes traités.

Il participe également à l'élaboration des lettres de mission thématiques si elles engagent un agent du ST.

Il rend compte de l'activité du ST : suivi d'activité, remontées pour le rapport d'activité, renseignement des indicateurs du COB, suivi annuel des conventions d'application et des contrats de partenariats et des évaluations intermédiaires de la charte.

Il travaille en réseau avec les autres chefs de services territoriaux.

### ***B.2/ Gestion du fonctionnement du ST et encadrement des équipes***

Le chef de ST anime et contrôle l'activité administrative, technique, budgétaire et financière du ST pour décliner localement les politiques conduites par l'établissement.

Il organise et améliore si besoin le fonctionnement du ST.

Il conduit les réunions de service, ou d'antenne, en lien avec ses adjoints.

Il encadre les agents placés sous son autorité hiérarchique en lien avec ses adjoints. Cet encadrement porte sur l'ensemble des champs d'action du Parc : surveillance, connaissance, protection et gestion des patrimoines naturel et culturel, développement local durable, sensibilisation et accueil. Il délègue à ses adjoints une partie de l'encadrement opérationnel des agents techniques du ST, notamment sur les thématiques autres que le développement local.

Il organise la participation de son service aux missions pilotées par les services du siège.

Il organise les entretiens d'évaluation, en associant ses adjoints, et se charge des notations de l'ensemble du personnel du ST.

### **B.3/ Animation territoriale et mise en œuvre de la charte**

Le chef de ST est le représentant territorial du Parc : il coordonne et développe les relations avec les partenaires locaux (élus, services de l'Etat, acteurs professionnels ou associatifs,...). En particulier, il assure le lien avec le Conseil général et la Direction départementale des territoires des Alpes-de-Haute-Provence pour la mise en œuvre d'actions communes sur le territoire.

Il conduit l'élaboration des conventions d'application de la charte avec les communes de son territoire, avec l'appui du chargé de mission charte, et sous contrôle du directeur-adjoint. A cette fin, il maintient un échange permanent avec les chefs de service du siège concernés par les actions envisagées. Il met en lumière les enjeux de développement durable et de protection spécifiques au territoire pour faire émerger les sujets à traiter en priorité dans les conventions. Il est le point de contact des communes pour la mise en œuvre de ces conventions ; avec le soutien du chargé de mission charte, il prépare et anime notamment les réunions annuelles avec le conseil municipal.

Il a le souci d'identifier des projets concrets, réalistes, et de veiller à leur réalisation effective. Il appuie le montage de projets portés par des partenaires du Parc, à travers des conseils sur les aspects techniques et financiers et le soutien à la concertation entre tous les acteurs concernés. Il peut à cette fin mobiliser l'expertise du siège et bénéficier de son soutien administratif.

Il détermine quelle peut être la participation du Parc à chaque projet (nature et volume). En particulier, il mobilise le dispositif de subventions de l'établissement : appui aux demandeurs, instruction et suivi des dossiers en liaison avec le siège, en particulier avec l'appui de la cellule stratégique et des assistantes de la direction.

Outre l'action menée avec les communes, il peut, selon les priorités et les moyens disponibles, accompagner d'autres porteurs de projets (intercommunalités, associations...) dans la conception, la coordination et le développement de leurs projets concourant à la mise en œuvre de la charte du Parc.

Il définit la représentation de son service aux réseaux thématiques animés par le parc sur les thèmes liés au développement durable : agro-pastoralisme, forêt, éco-tourisme, culture, pédagogie, EEDD...

Il contribue à l'animation de réseaux de partenaires de l'établissement à l'échelle du ST (ex. réseau accompagnateurs en montagne).

Le cas échéant, sur sollicitation du CODIR, il pilote des projets.

Dans la perspective de valoriser les actions conduites sur le territoire, et de participer à une meilleure appropriation locale du parc et de ses missions, il peut être amené, en articulation avec la direction et le service SVT, à communiquer auprès des médias ou à contribuer à une valorisation pédagogique de ces actions.

## **3. COMPÉTENCES REQUISES ET CONTRAINTES DU POSTE**

### **Compétences**

- **Connaissances techniques :**
  - \* connaissances en gestion d'équipes administratives et techniques
  - \* connaissances et sensibilité à l'environnement, notamment des lois et règlements dans le champ de l'environnement
  - \* connaissances en développement local, montage et suivi de projets simples ou complexes (aspects méthodologiques et financiers)
  - \* connaissance des techniques de fonctionnement et d'animation de réseaux thématiques
  - \* connaissance sur les activités économiques de territoires ruraux et néanmoins touristiques

- \* connaissance des logiques de fonctionnement des collectivités et de l'articulation entre les domaines de compétence de l'Etat et des collectivités
- \* connaissances en méthodes de gouvernance : gestion de la complexité des systèmes (outils de pilotage, méthodes de travail transversal...), implication des acteurs (médiation, concertation), évaluation participative.

– **Savoir-faire :**

- \* savoir dégager les enjeux de développement durable au regard de la situation d'un secteur économique ou d'un territoire et de son évolution.
- \* savoir manager une équipe, et notamment savoir déléguer
- \* savoir analyser et reformuler une commande
- \* comprendre et savoir s'adapter aux logiques d'acteurs
- \* savoir conseiller et assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage
- \* savoir assurer un suivi rigoureux des projets
- \* savoir susciter des initiatives et évaluer leur pertinence
- \* savoir rendre compte et identifier les décisions nécessitant des arbitrages
- \* démontrer de bonnes qualités rédactionnelles

– **Autres**

- \* être titulaire du permis B
- \* connaître le milieu montagnard et si possible le terrain d'exercice des missions
- \* maîtriser les outils informatiques et bureautiques
- \* notions d'italien appréciées.

**Contraintes du poste :** étendue de la zone d'intervention impliquant de nombreux déplacements en voiture, y compris en hiver, sorties de terrain régulières, horaires adaptés aux exigences du service.

#### 4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice pour les fonctionnaires). Les dossiers de candidature seront adressés par voie postale avant le 31 mai 2014. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc du Mercantour durant le mois de juin 2014.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Alain BRANDEIS  
 Directeur du Parc national du Mercantour  
 23 rue d'Italie  
 BP 1316  
 06006 Nice Cedex 1

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Madame Caroline MERLE  
 Directrice adjointe  
 Tel : 04 93 16 78 69  
 e-mail : [caroline.merle@mercantour-parcnational.fr](mailto:caroline.merle@mercantour-parcnational.fr)

Madame Christine MICHIELS  
 Déléguée du Directeur pour le département des Alpes-de-Haute-Provence  
 Tel : 04 92 34 83 56  
 e-mail : [christine.michiels@mercantour-parcnational.fr](mailto:christine.michiels@mercantour-parcnational.fr)